

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**Srl Dott Construct
(M. Stefaan Deback)**

Le terrain concerné est situé

Chaussée de Mons 5 à 7904 Pipaix - cadastré 08 C 311b, 312b

Le projet consiste en

**Démolition d'un bâtiment et construction d'un
ensemble de 6 habitations + Modification du relief
du sol**

Le projet comporte des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Limites latérales + Recul avant
- Matériaux (bardage bois + parement)
- Menuiseries (gris clair)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut** - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

Affichage le 09/10/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 15/10/2025 au 29/10/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.